

A l'aube de ce nouveau mandat, il me fait plaisir de vous présenter cet aperçu général de la situation financière de la Ville.

Je peux assurer les citoyens que votre nouveau conseil municipal démontrera une gestion efficace et rigoureuse des fonds publics et que la municipalité affichera une bonne santé financière au cours de cette période.

Le 20 novembre 2017

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

1. Rapport de l'auditeur indépendant :

Le rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 de la Ville de Bécancour a été déposé à la séance du Conseil tenue le 3 juillet 2017. Ces états financiers ont été vérifiés par la société Deloitte. Le rapport de l'auditeur indépendant concernant la situation financière de la Ville ne contient aucune réserve et indique que les états financiers consolidés présentent une image fidèle de la situation financière de la Ville de Bécancour au 31 décembre 2016.

2. Résultats financiers au 31 décembre 2016 :

• **Activités financières de fonctionnement (budget d'opération) :**

Le rapport financier de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 présente un excédent de fonctionnement de 730 866 \$. L'état des résultats présente des revenus de 31 280 159 \$ et des charges de fonctionnement et conciliations de 30 549 293 \$ expliquent ce résultat.

Le budget de la Ville pour l'exercice 2016 était de 26 245 582 \$. À cette date, le rôle d'évaluation imposable de la Ville s'établissait à 1 671 606 300.

• **Activités financières d'investissement :**

Au cours de l'exercice 2016, la Ville a réalisé des dépenses reliées aux activités d'investissement pour un montant de 5 210 453 \$. Parmi les plus importantes, notons les suivantes :

R-1344	Services municipaux – Domaine de l'Isle	235 390 \$
R-1442	Services municipaux – Des Violettes	386 528 \$
R-1457	Infrastructures 2016 : - Structure de rue – Des Canaris - Structure de rue – Des Rossignols - Rechargement – Pavage Désormeaux - Rechargement – Pavage boulevard Bécancour - Rechargement – Pavage Cormier - Rechargement – Pavage Port-Royal - Services municipaux – Beaupré - Services municipaux – Chandonnet	1 384 874 \$
R-1468	Services municipaux – Des Bécassines	247 273 \$
R-1469	Services municipaux – Clément-Vincent	552 446 \$
R-1475	Égout domestique – Montesson, de l'Anse	450 576 \$
R-1493	Mise aux normes – Mares noires	126 918 \$

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

3. Excédent de fonctionnement accumulé au 31 décembre 2016 :

L'excédent de fonctionnement accumulé non affecté s'établit à 2 669 912 \$ au 31 décembre 2016.

4. Dettes à long terme :

L'endettement total net à long terme au 31 décembre 2016 s'établit au montant de 47 387 113 \$. Notons que ce montant inclut l'endettement relatif au développement des secteurs résidentiels et commerciaux au montant de 8 040 754 \$. La dette à la charge de l'ensemble de la municipalité est donc de 39,3 millions.

5. Le plan triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 :

La Ville a adopté le plan triennal d'immobilisations 2017-2018-2019. Le montant prévu en investissement pour l'exercice 2017 est de 14 919 876 \$ réparti dans les activités suivantes :

- Communauté :	752 976 \$
- Voirie :	3 359 000 \$
- Administration générale :	35 000 \$
- Hygiène du milieu :	10 000 000 \$
- Sécurité publique :	155 000 \$
- Communication :	527 700 \$
- Équipements et véhicules	90 200 \$

Notons quelques projets :

Voirie :	
Bouvreuils – de Faisans à Flamants	398 000 \$
Pluviers – des Verdiers à la limite de la Ville	370 000 \$
Nicolas-Perrot – de Désormeaux à Louis-Riel	511 000 \$
Montesson – pavage de la section non pavée	100 000 \$
De l'Anse – pavage de la section gravelée	125 000 \$
Boulevard Bécancour, phase 2 – de Jonquilles à Giroflées	376 000 \$
Port-Royal – de viaduc autoroute 30 à Mélançon	407 000 \$
Leblanc – de 14 170, Leblanc à des Acadiens	315 000 \$
Bouvreuils – de limite de secteur à boulevard Parc-Industriel	177 000 \$
Hygiène du milieu :	
Mares noires secteur ouest	6 950 000 \$
Mise aux normes centrale d'eau	2 300 000 \$
Sources Gentilly	750 000 \$
Incendie :	
Habits – bunkers	75 000 \$
Conteneurs – Structure de formation	50 000 \$
Communication :	
Enseignes lumineuses	315 000 \$
Communauté :	
Parc Plateau Laval	248 481 \$

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Aménagement des abords du pont Laviolette	50 000 \$
Mise aux normes du couvent de St-Grégoire	35 491 \$
Agrandissement du croquet St-Grégoire	50 000 \$
Parc école – Terre des Jeunes	40 000 \$
Réfection du terrain de balle – St-Grégoire et Ste-Angèle	43 960 \$

Le financement de ces investissements sera réalisé suivant ces modes :

- Emprunt à long terme : 11 880 000 \$
- Excédent accumulé : 1 059 000 \$
- Fonds de roulement : 285 000 \$
- Fonctionnement : 1 695 876 \$

Les projets réalisés dans la section « hygiène du milieu » sont financés en partie par une subvention de 8 300 000 \$.

6. Les indications préliminaires des états financiers de l'exercice en cours :

La Ville a adopté un budget équilibré pour l'exercice 2017 de 27 021 833 \$.

De façon prudente, nous prévoyons terminer l'année sans dépassement de coûts dans la mesure où aucun imprévu majeur ne viendra perturber nos activités d'ici la fin du mois de décembre. Un surplus est anticipé.

Parmi les événements qui ont marqué l'année 2017, notons :

- Inauguration de la tour au quai de Sainte-Angèle
- Activités dans le cadre du 50^e pont Laviolette
- Tenue de formations pour le projet GÉNÉRATIONS ALLUMÉES dans le cadre de VILLE ALLUMÉE.
- Restructuration administrative horticulture et entretien des parcs
- Lancement d'une unité de sensibilisation au Service sécurité incendie
- Obtention d'une certification eau 5 étoiles
- Signature de la convention collective des syndiqués et entente salariale des cadres
- Début des travaux pour la mise aux normes des infrastructures et traitement des eaux usées (mares noires), traitement de l'eau potable (centrale de traitement de l'eau) et sources de Gentilly et confirmation d'une aide financière de 8,3 millions.
- Début des travaux d'installation de la fibre optique sur le territoire
- Élections municipales 2017

7. Orientations pour l'exercice 2018 :

Les premières rencontres de travail pour l'étude des prévisions budgétaires 2018 débuteront dans la semaine du 13 novembre 2017.

Le Conseil s'assurera d'établir des priorités tant au niveau des dépenses de fonctionnement que d'investissement et en fonction de la situation économique actuelle.

8. Liste des contrats municipaux, article 474,1, LCVQ :

Conformément à l'article 474,1 de la *Loi sur les cités et villes*, je dépose en annexe la liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus depuis le 30 octobre 2016, laquelle est disponible au bureau du greffier de la Ville de Bécancour.

9. Rémunération des élus :

La rémunération des membres du conseil municipal est la suivante : Le maire reçoit une rémunération de 55 215 \$ à laquelle s'ajoute une allocation non imposable de 16 476 \$. Les conseillers reçoivent une rémunération de 15 907 \$ à laquelle s'ajoute une allocation non imposable de 7 954 \$.

Conclusion :

L'année qui se termine a été orientée vers la rationalisation et la recherche d'efficacité. Tout nous permet de croire que l'année 2018 en sera une de vitalité économique.

Nous comptons fixer pour 2018 les priorités suivantes :

- Terminer la mise à niveau de nos infrastructures majeures par l'utilisation des programmes d'aide gouvernementale tout en maintenant l'objectif de maintenir ou de réduire la dette de la Ville.
- Le maintien et le renforcement de nos contrôles des dépenses municipales.
- La relève de l'activité économique de la Ville par des analyses effectuées dans le but de stimuler le développement de nos 4 parcs industriels et d'y attirer de nouvelles industries.
- Terminer l'installation du réseau de fibre optique.
- Confirmer notre volonté de devenir leader en technologie environnementale (incubateur).

Au nom de vos élus du conseil municipal,

Monsieur Fernand Croteau, conseiller municipal, poste #1

Monsieur Raymond St-Onge, conseiller municipal, poste #2

Monsieur Pierre Moras, conseiller municipal, poste #3

Monsieur Mario Gagné, conseiller municipal, poste #4

Monsieur Denis Vouligny, conseiller municipal, poste #5

Madame Carmen Lampron Pratte, conseillère municipale, poste #6

Jean-Guy Dubois, maire